PERCEPTION
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE GOLFE DU MORBIHAN

IMCORE
INNOVATIVE MANAGEMENT FOR EUROPE'S CHANGING COASTAL RESOURCE
Investing in Opportunities
This project has received European Regional Development Funding through INTERREG IVB
INTERREG IVB
Investing in opportunities
UBO université de bretagne occidentale
AMURE UMR
CENTRE DE DROIT ET D'ECONOMIE DE LA MER
INSU CNRS UBO
IUEM
INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN DE LA MER
OBSERVATOIRE DES SCIENCES DE L'UNIVERS
S.I.A.G.M.
Golfe du Morbihan
projet de Parc Naturel Régional
Golfe du Morbihan

Le contexte de l'enquête

Localisation des partenaires du projet IMCORE

Le projet de recherche européen **IMCORE** (Innovative Management for Europe's changing COastal Resource) **vise à promouvoir une approche durable, innovante et transnationale pour réduire l'impact écologique, social et économique du changement climatique sur les ressources côtières de l'Europe du Nord-Ouest.**

Se déroulant entre 2008 et 2011, il implique 17 institutions de l'Europe du Nord-Ouest (centres de recherche et collectivités). L'équipe française d'IMCORE est constituée du partenariat entre l'unité mixte de recherche **UMR-Amure** de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et le **Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan** (SIAGM) qui porte le projet de Parc Naturel Régional du golfe du Morbihan.

A la suite de différents entretiens et d'un entretien avec des élus du territoire, est apparu le besoin de réaliser une enquête sur la perception du changement climatique par la population locale dans le golfe du Morbihan.

Ainsi, une enquête grand public a été menée en octobre 2009 avec l'aide du département STID (STatistique et Informatique Décisionnelle) de l'IUT-Université de Bretagne Sud. Elle a permis d'interroger **1062 habitants**, provenant des **38 communes** du périmètre du projet de **Parc Naturel Régional (PNR) du golfe du Morbihan**, sur :

- Leurs connaissances du changement climatique et leur perception des conséquences potentielles de ce phénomène sur le territoire et leur vie
- Leurs préférences en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique

Nombre de personnes interrogées par communes

© Source : BD Carto IGN, SIAGM. Conception : J. Herry, mars 2011

Les caractéristiques de l'échantillon enquêté sont représentatives de celles de la population du département du Morbihan en termes d'âge et de sexe. Ainsi, presque autant d'hommes (47 %) que de femmes (53 %) appartenant à différentes classes d'âge ont été interrogés. Parmi les personnes interviewées, la plupart sont des résidents permanents (90 %), et seules 15 % d'entre elles exercent une activité professionnelle ou associative en lien avec l'environnement.

Répartition
de la population du Morbihan
et de l'échantillon interrogé par sexe

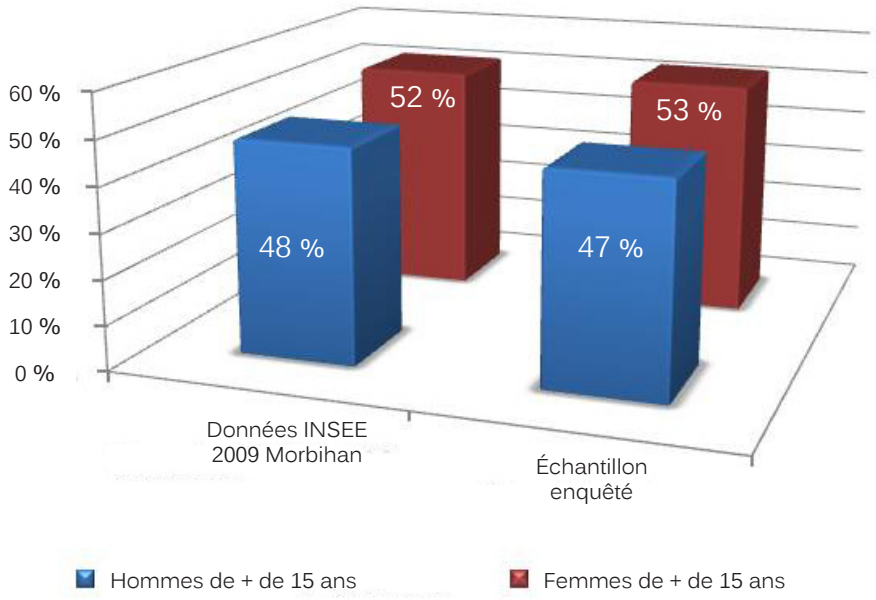

Répartition
de la population du Morbihan
et de l'échantillon interrogé par classe d'âge

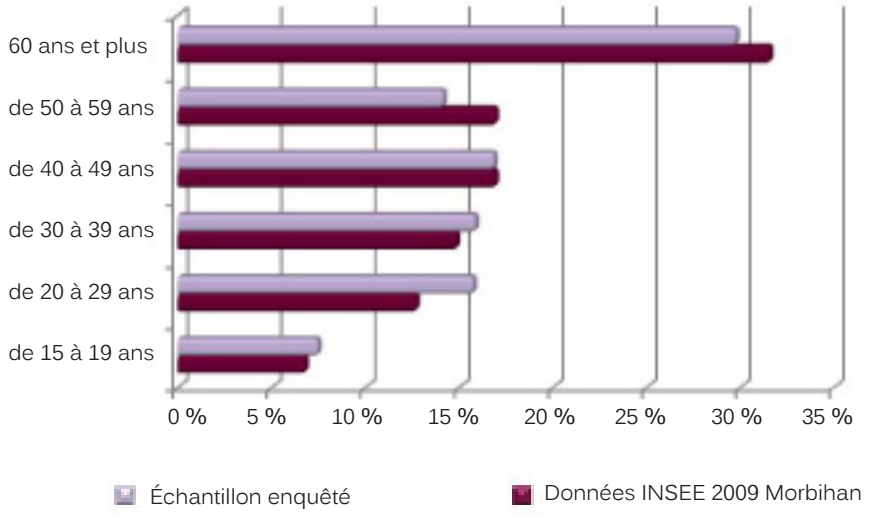

Les résultats présentés ici correspondent à la perception du changement climatique par l'échantillon enquêté.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UNE REALITE LOCALE ET ACTUELLE

Les habitants du golfe du Morbihan ont à **une très forte majorité déjà entendu parlé du changement climatique (99 %)**. Pour 98 % d'entre eux, il s'agit d'ailleurs d'une réalité, **une réalité locale et qui de plus est perceptible (64 %)**.

D'après-vous, le changement climatique, c'est pour quand ?

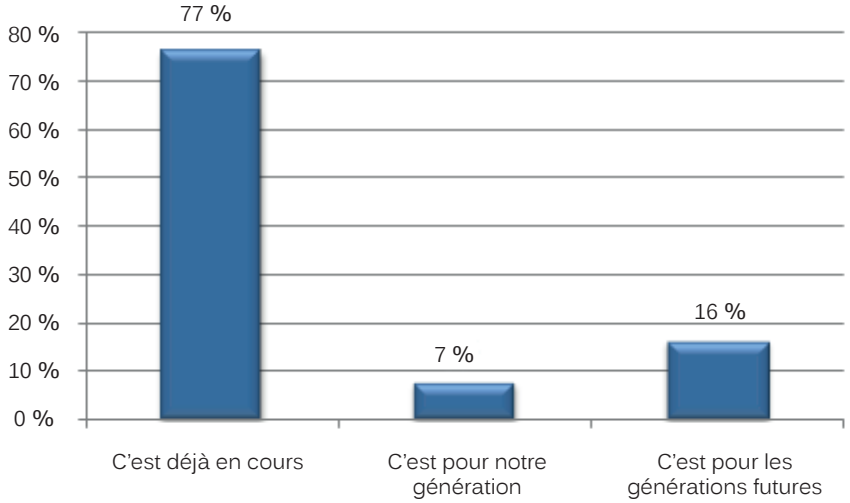

Parmi les personnes interrogées :

- 77 % estiment que le changement climatique est un phénomène déjà en route,
- 7 % pensent qu'il n'est pas encore commencé mais que nous devrions en ressentir les effets au cours de notre vie,
- 16 % affirment qu'il ne concernera que les générations futures.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUELLES CAUSES, ET QUELLES CONSEQUENCES POUR LE TERRITOIRE ?

Selon vous, quelles sont les causes du changement climatique ?

La plupart des habitants interrogés qui admettent l'existence du **changement climatique** s'accordent sur le fait qu'il serait **davantage lié aux activités humaines qu'à des causes naturelles**.

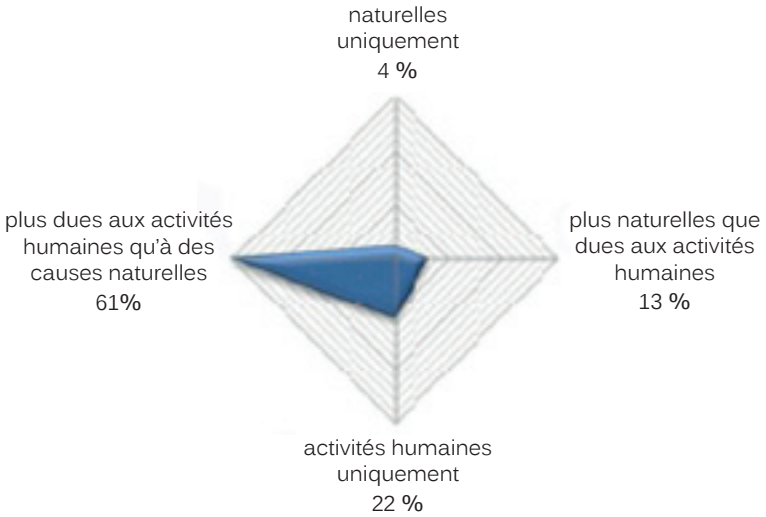

Concernant les **conséquences du changement climatique, les personnes interrogées semblent plus divisées**. L'identification des menaces qui pèsent sur le golfe du Morbihan, et l'estimation de leur niveau d'intensité, varient sensiblement d'un interviewé à l'autre.

Parmi les menaces directes et indirectes perçues par la population enquêtée, certaines apparaissent plus prégnantes telles que **la disparition d'espèces, la déstabilisation des activités économiques, l'érosion et les problèmes liés à la gestion quantitative et qualitative de l'eau** (salinisation de la ressource en eau douce). A l'inverse, **le danger pour les habitations, les risques d'inondations et les tempêtes sont plutôt perçues comme pas ou peu menaçantes** dans le golfe du Morbihan. Cela peut paraître surprenant au vu des épisodes d'inondation et de submersion marine ayant déjà touché le golfe (tempêtes de 1999, de 2008). Cela s'explique peut-être par le fait que ces événements restent encore relativement isolés dans le temps et dans l'espace, et sont encore peu associés au **changement climatique**.

D'après-vous, quelles sont les menaces qui pèsent sur le golfe du Morbihan du fait du changement climatique ?

menaces DIRECTES menaces INDIRECTES

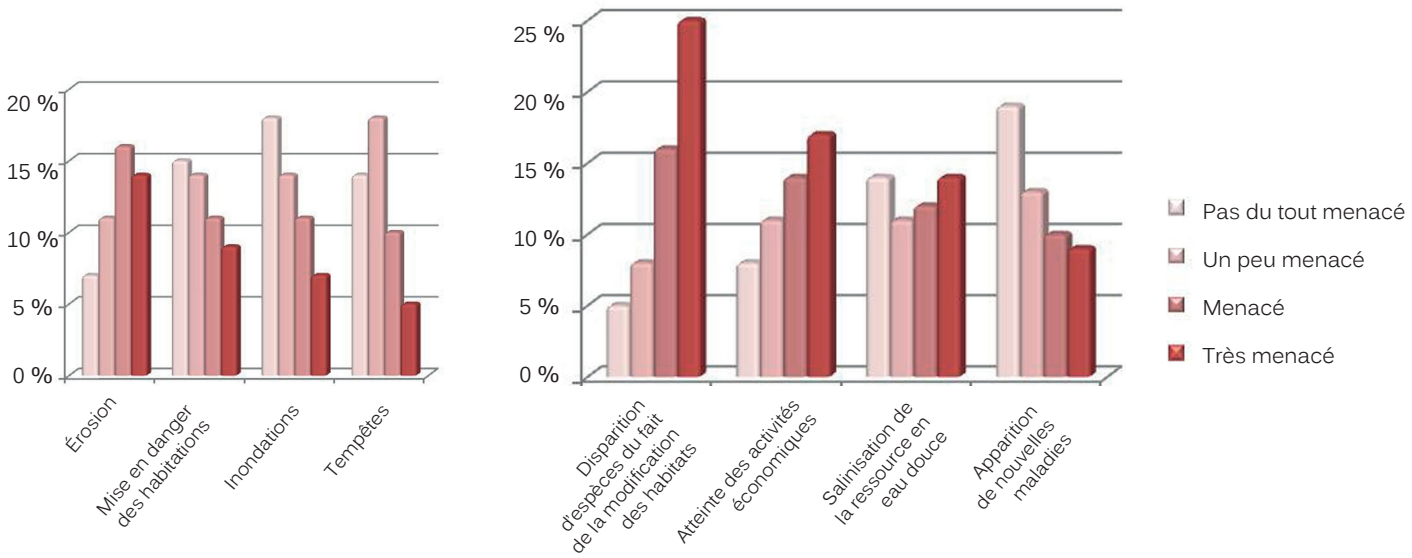

UNE VOLONTE D'ACTION REELLE, MAIS PROGRESSIVE

L'enquête a permis de révéler qu'une **très forte proportion** des personnes interrogées était **favorable** (35 %) voir très favorable (60 %) **aux petits gestes du quotidien** (faire du vélo, acheter des produits à économie d'énergie...) qui permettent de limiter les émissions de CO_2.

70 % des personnes interrogées se disent favorables (43 %) ou très favorables (27 %) à une modification radicale de notre mode de vie. Cette proportion très élevée est sans doute surestimée par rapport à la réalité. Cela s'explique par le fait que l'opinion des personnes interrogées ne les engage pas directement à modifier leur mode de vie.

Quel est votre avis vis à vis des petits gestes du quotidien et vis à vis d'une modification radicale de notre mode de vie pour lutter contre le changement climatique ?

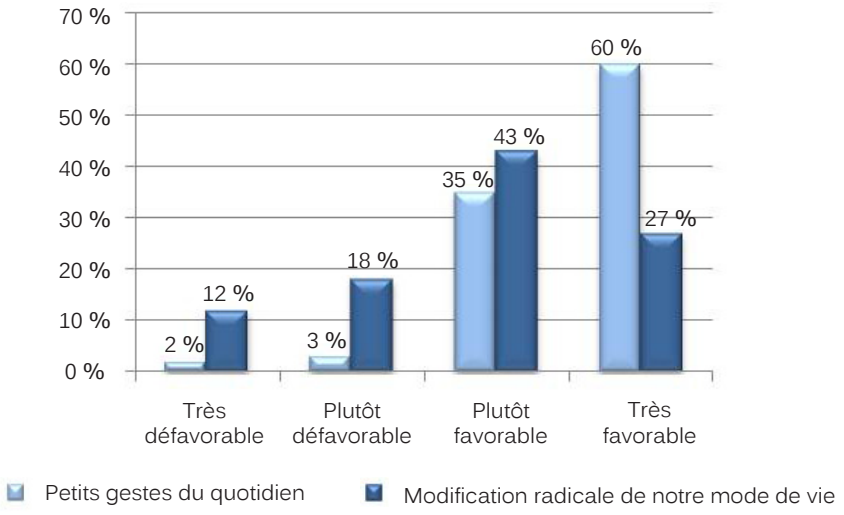

Cette volonté d'agir se traduit également, pour une partie des personnes interrogées, par le consentement à verser une participation financière annuelle. Ce consentement correspond au montant que les individus sont prêts à débourser pour aider au financement de projets communaux visant à lutter contre le changement climatique et ses effets. Ainsi, **75 % des personnes interviewées accepteraient de payer entre 1 et 100 €/an.**

Ces montants sont sans lien direct avec le revenu des personnes interrogées. Leur propension à participer financièrement à la lutte et à l'adaptation au changement climatique n'est donc pas proportionnelle à leur revenu. Elle semble davantage liée à une sensibilité propre à chacun sur le sujet.

Quelle participation financière annuelle êtes-vous prêts à verser pour contribuer à la lutte contre le changement climatique dans votre commune?

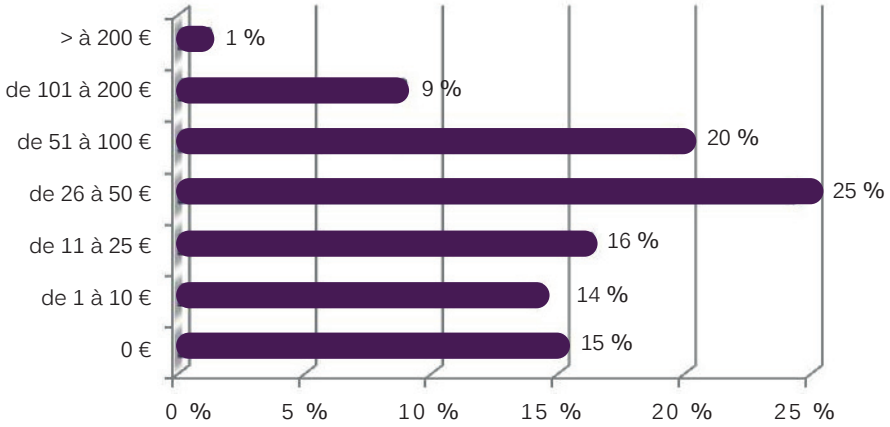

AVEC QUELS MODES D'ACTIONS ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

D'après les personnes interviewées, il serait souhaitable voire très souhaitable de développer les énergies renouvelables (90 %), de mieux informer le public sur le changement climatique et ses conséquences (90 %), de subventionner les investissements pour limiter les émissions de CO_2 (88 %) et de développer notre système d'alerte météorologique (75 %).

Leurs positions sont plus mitigées en ce qui concerne la construction d'ouvrages de défense des côtes (56 % des personnes le jugent souhaitable ou très souhaitable) et la mise en œuvre d'un repli stratégique des habitations vers l'intérieur des terres (46 % des personnes le jugent souhaitable ou très souhaitable). Ce dernier pourcentage paraît cependant élevé. Aurait-il été le même si la question avait été : « accepteriez-vous de mettre en œuvre dès aujourd'hui le recul de votre habitation vers l'intérieur des terres ? ».

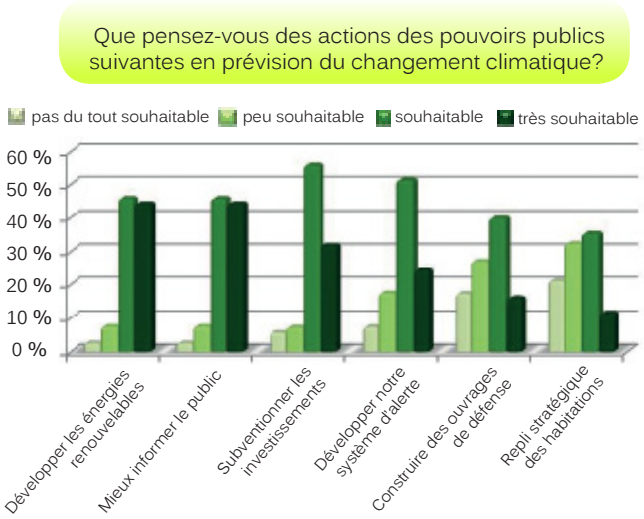

Les habitants du golfe placent **« l'éducation »** (mise en place de programmes éducatifs) et **« l'exemplarité » des démarches entreprises par les collectivités publiques** (ex. mise en place de mesures d'économies d'énergies via l'isolation des bâtiments publics...) comme **modes d'actions prioritaires pour prévenir les effets du changement climatique.** Selon eux, la « réglementation » (mesures d'interdiction, de limitation, d'obligation), et le développement de « labels » (critères relatifs à un produit du type « produit biologique », « produit équitable », « faible émissions en CO_2 » qui guident les consommateurs dans leurs actes d'achat), seraient d'une moindre utilité.

D'après-eux, la lutte et l'adaptation au changement climatique devraient donc se faire principalement sur la base de mesures préventives qui ne relèvent pas nécessairement de leur champ d'action.

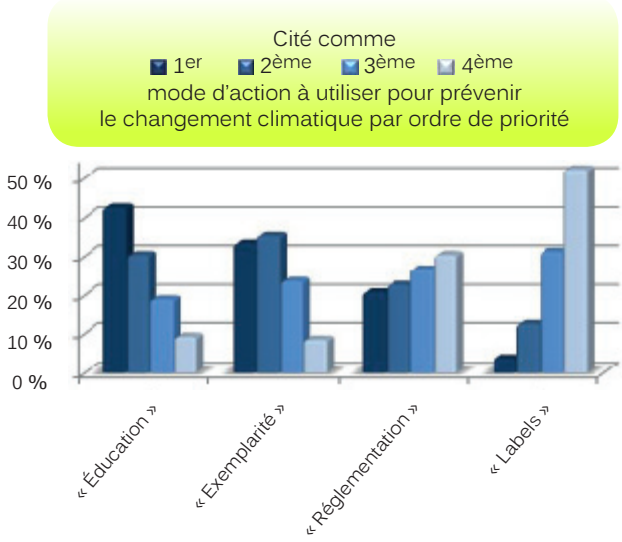

Se pose alors la question du financement de telles mesures. A ce sujet, **les enquêtés** semblent s'accorder sur la nécessité d'employer et de mutualiser divers modes de financement. Ils **privilégient l'utilisation des ressources publiques** actuellement dédiées à d'autres usages (résumé dans le graphique sous l'appellation « budget autre ministère »). La mise en place d'une « taxe » est également largement citée comme source de financement : une taxe s'applique à un produit ou à un usage et répartit ainsi l'effort de financement sur l'ensemble des consommateurs. Enfin **plutôt que d'alourdir « l'imposition sur les revenus des particuliers »**, les personnes interrogées **ont préféré l'augmentation des « impôts sur les bénéfices des entreprises »**. Le questionnaire s'adressant aux habitants et pas spécifiquement aux entreprises, on peut comprendre que les personnes interrogées ne souhaitent pas qu'une augmentation de leurs impôts soit la source prioritaire de financement des actions de lutte et d'adaptation au changement climatique.

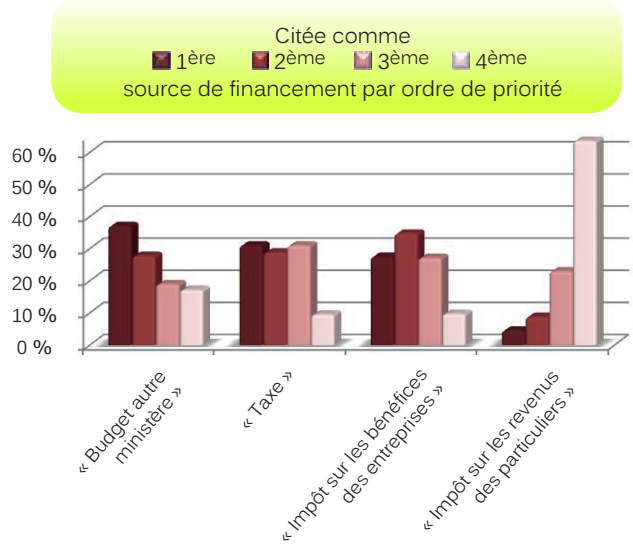

Les 4 groupes d'opinion

L'analyse statistique des données recueillies au cours de l'enquête a permis de dégager une typologie de 4 groupes d'individus au regard de leur perception du changement climatique.

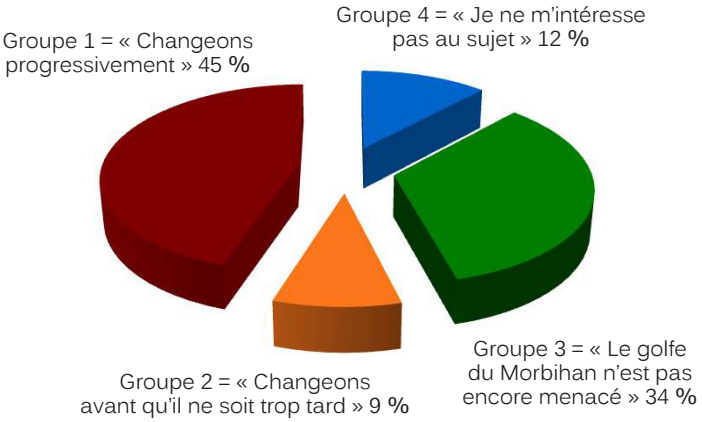

1 *« Le changement climatique est une réalité, mais changeons progressivement sans tout bousculer ou déstructurer. Jouons l'éducation plutôt que le financement. » (45 %)*

Ce groupe, le plus important en termes d'effectifs et le plus féminin, représente **l'opinion moyenne exprimée par l'échantillon.**

Les individus de ce dernier expriment une **forte inquiétude quant aux menaces du changement climatique** pesant sur le golfe du Morbihan. D'après eux, toutes les menaces sont avérées et le sont très fortement, notamment les tempêtes, la mise en danger des habitations, l'érosion et les inondations.

Les personnes appartenant à ce groupe ont le sentiment de percevoir les effets du changement climatique qui d'après eux est davantage lié aux activités humaines que naturelles. Ils jugent **souhaitable d'entreprendre des actions et se disent prêts à agir par des petits gestes au quotidien** pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, ils **ne sont pas pour autant favorables à un changement radical de notre mode de vie.**

Ils sont également **disposés à participer financièrement en versant une aide** dont le consentement le plus significatif se situe entre 51 et 100 €. Ils perçoivent les programmes éducatifs et l'information comme les modes d'action les plus efficaces. Selon eux, le progrès technologique est une adaptation efficace. Les subventions aux investissements permettant de limiter les émissions de CO_2 ainsi que le développement d'énergies renouvelables et de systèmes d'alerte météorologiques sont perçus comme les plus souhaitables. A l'inverse, le développement de labels est un moyen de prévention jugé moins prioritaire car moins efficace.

2 *« Le changement climatique est une menace réelle et très importante. L'homme en est le responsable. Changeons avant qu'il ne soit trop tard ! » (9 %)*

Ce groupe d'opinion estime que **les menaces du changement climatique sur le golfe du Morbihan sont réelles et importantes** (mise en danger des habitations, inondations, disparition des espèces...). En effet, **le changement climatique**, dont les causes sont perçues comme fortement liées à l'activité humaine, **est une réalité en cours, dont on peut déjà percevoir les effets.**

Exerçant pour plus d'1/3 d'entre eux une activité professionnelle ou associative en lien avec l'environnement, **ils jugent souhaitable d'entreprendre des actions comme les petits gestes au quotidien. Ils sont également prêts à agir individuellement par une participation financière** (de 100 à 200 € en moyenne), à condition toutefois qu'elle se fasse en association avec des financements publics. **Ils sont aussi très favorables à une modification radicale de notre mode de vie.**

A l'exception des subventions aux investissements permettant de limiter les émissions de CO_2 (action jugée potentiellement insuffisante ou génératrice de biais et empêchant une véritable innovation ou un véritable changement de technologie), tous les modes d'actions et de lutte proposés sont jugés très souhaitables. **Le repli des habitations vers l'intérieur des terres**, mode d'action sans doute le plus extrême, **est d'ailleurs celui le plus fortement exprimé dans ce groupe.**

Ces groupes pensent que le changement climatique est principalement dû aux activités humaines. D'après eux, même s'ils ne s'accordent pas sur les outils à utiliser, il est primordial d'agir dès à présent.

3 *« Le changement climatique est une réalité, mais le golfe du Morbihan n'est pas encore menacé. Puisque que ses effets concerneront les générations futures, la responsabilité financière devrait plutôt être étatique ou institutionnelle qu'individuelle, et ce d'autant plus que l'origine du changement climatique est avant tout naturelle. » (34 %)*

Il s'agit là d'un groupe à **dominante masculine**, au sein duquel les personnes n'exercent pas d'activité professionnelle ou associative en lien avec l'environnement. Ce groupe s'avère difficile à caractériser en termes de communes, de type de résidence ou de niveau de revenus.

Même si la plupart des individus qui composent ce groupe ont déjà entendu parler du changement climatique, et pensent qu'il s'agit bien d'une réalité, ils **ne jugent pas** pour autant **le golfe du Morbihan menacé** par ce phénomène. Ainsi, l'ensemble des enjeux proposés (inondations, tempêtes, dégâts au bâti, occurrence de nouvelles maladies, érosion…) n'est pas ressenti comme une menace (ou alors très faiblement par certains).

Les personnes de ce groupe affirment ne pas percevoir les effets du changement climatique, qui selon eux concerneront uniquement les générations futures. En conséquence le groupe est **plutôt défavorable voir très défavorable à une modification radicale de notre mode de vie.** De manière assez logique, ils ne consentent que faiblement (de 0 à 10 €/an) à participer financièrement afin de lutter contre le changement climatique. Cette participation est d'autant peu justifiée que les raisons du changement climatique sont considérées comme étant essentiellement naturelles et peu liées aux activités humaines.

Cependant, ce groupe est **plutôt favorable aux petits gestes du quotidien et au développement d'énergies renouvelables.** Il pense que **la mise en place de labels est prioritaire et devrait être assumée financièrement par un budget étatique** (réorientation de budgets existants), et éventuellement par le recours à des subventions pour des investissements permettant de limiter les émissions de CO_2. La taxation et les impôts étant perçus négativement, **le choix des mesures de financement se porte donc essentiellement sur les moyens les moins contraignants.**

Les individus du groupe 3 perçoivent la réalité du changement climatique. Davantage lié à des causes naturelles, il ne concernerait que les générations futures. Les individus de ce groupe s'accordent cependant sur la mise en place d'un certain nombre de mesures.

4 *« Je ne m'intéresse pas au sujet, laissez-moi tranquille ! » (12 %)*

Les individus constituant ce groupe présentent plusieurs dominantes. Ils sont de manière générale, un peu plus âgés que la moyenne de l'échantillon (55 ans contre 46 ans) et sont propriétaires de leur maison, le plus souvent situées sur des communes littorales. Enfin, ils **n'exercent pas d'activité professionnelle ou associative en relation avec l'environnement.**

De façon générale, **ce groupe se prononce peu sur les questions se référant à l'argent**, que ce soit sur le revenu du foyer (plutôt dans les tranches intermédiaires à supérieures), sur la participation financière (0 € étant le montant de participation le plus souvent cité), sur les modes de financement des mesures pour prévenir le changement climatique. Ce comportement de non réponse au thème des financements semble davantage lié à un **refus de contribuer au financement de différentes actions.**

Contrairement aux autres groupes, celui-ci **ne se construit pas sur la thématique des menaces.** Les individus le composant **n'établissent** d'ailleurs **pas de priorité sur les modes d'actions proposés**, tous étant jugés non souhaitables à peu souhaitables.

L'ensemble de ces caractéristiques pourraient exprimer le souhait de propriétaires côtiers, pourtant directement concernés, d'être laissés tranquilles.

Le groupe 4 éprouve des difficultés à se positionner sur les enjeux du changement climatique et sur les aspects financiers (financement des mesures de lutte et d'adaptation).

BILAN

Les priorités données aux modes d'action pour anticiper le changement climatique et les modes de financement associés n'apparaissent pas comme étant fortement discriminants entre les différents groupes. **Les avis sont relativement convergents pour un financement soit public soit via une taxe sur les produits responsables des émissions de CO_2**, cela afin d'éviter au maximum les financements à caractère individuel tels que les impôts sur les revenus des particuliers.

CONTACTS

UBO

UMR AMURE
12 rue de kergoat
29238 Brest cedex 3
Tél : 02 29 00 85 28

Manuelle Philippe — *manuelle.philippe@univ-brest.fr*
Pascal Raux — *pascal.raux@univ-brest.fr*
Juliette Herry — *juliette.herry@univ-brest.fr*
Denis Bailly — *denis.bailly@univ-brest.fr*

SIAGM

8 boulevard des îles
56000 Vannes
Tél : 02 97 62 03 03

Monique Cassé — *monique.casse@golfe-morbihan.fr*
Ronan Pasco — *ronan.pasco@golfe-morbihan.fr*

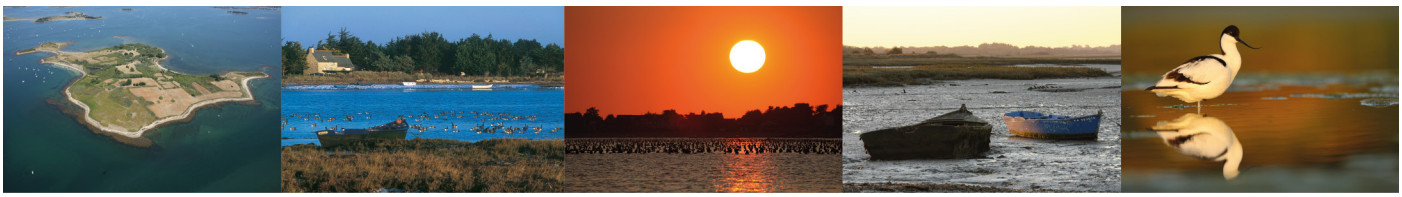

@ LIENS INTERNET

www.umr-amure.fr
www.golfe-morbihan.fr
www.littoral-et-changement-climatique.fr
www.imcore.eu

Crédits photos : David Lédan (SIAGM)
Réalisation : UBO et SIAGM, juin 2011
Pour citer ce document : Philippe M., Pasco R., Cassé M., Raux, P., Herry J., Bailly D., Julien S., 2011. Perception du changement climatique par la population du golfe du Morbihan. Projet Interreg 4B ENO IMCORE, www.littoral-et-changement-climatique.fr